

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

La S2TMD offre de nombreuses possibilités d'études supérieures puis d'insertions professionnelles en particulier dans les différents domaines du spectacle vivant (médiation culturelle, enseignement, gestion de spectacle, régie, interprétation, création, mise en scène, marketing, communication, etc.).

Les bacheliers S2TMD qui aspirent à devenir musiciens interprètes, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire. Certains d'entre eux peuvent envisager de tenter le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris ou de Lyon. Ceux qui ont obtenu leur Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou qui ont validé une classe préparatoire à l'enseignement supérieur peuvent préparer le Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études). L'Université, notamment de Lille, propose des licences arts du spectacle, musicologie, histoire de l'art... (en 3 ans après le bac) et un Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) menant au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI). Au niveau master, de nombreuses universités proposent des parcours visant la médiation et la gestion culturelle, parcours pour lesquels une formation S2TMD est un atout précieux. De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP en même temps qu'une licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. Les étudiants bénéficient d'un enseignement pratique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le Diplôme d'État (DE) ou le Certificat d'Aptitude (CA) de professeur de musique.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024-2025

- Samedi 17 février 2024 : journée portes ouvertes de 8h30 à 12h00 au Lycée Alexandre Ribot – possibilité de retrait des dossiers de candidature
- Avant le vendredi 19 avril 2024 : retour des dossiers de candidature au secrétariat pédagogique du Lycée
- Deuxième quinzaine de mai 2024 : tests d'admission au Conservatoire de Saint-Omer
- Fin mai 2024 : résultats d'admission

INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

La réussite au test d'entrée en S2TMD s'accompagne obligatoirement d'une inscription au conservatoire de Saint-Omer à l'issue des résultats d'admission.

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Omer

22 rue Hendricq • 62500 Saint-Omer • 03 74 18 21 10

adresse mail : conservatoire@ca-pso.fr

Vincent Martinet • **Directeur du conservatoire**

François Tourneur • **Référent musiques actuelles CRD**

Lycée Alexandre Ribot de Saint-Omer

42 rue Gambetta • 62500 Saint Omer • 03 21 88 30 60

Alain Prévost • **Proviseur**

François Blériot • **Proviseur adjoint**

Scolarité : secretariat.proviseur-adjoint@ribot.info



conservatoire
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

S2TMD

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE,
DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

CURSUS MUSIQUES ACTUELLES



**ACADÉMIE
DE LILLE**

Liberté
Égalité
Fraternité



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

QU'EST - CE QUE LA S2TMD ?

La série Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD) s'adresse aux élèves motivés, qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la **création artistique**, du **spectacle vivant**, ou encore de la **gestion** et de la **médiation culturelles**. Le Lycée Alexandre Ribot et le Conservatoire de Saint-Omer offrent, à compter de la rentrée 2024, un parcours « musiques actuelles » aux élèves déjà engagés dans une **formation instrumentale ou vocale** ou ayant développé des compétences dans un de ces domaines.

QUELLES COMPETENCES ?

Les enseignements de spécialité de la série S2TMD permettent aux élèves **d'approfondir leurs compétences artistiques**, qu'il s'agisse des **techniques** de leur art ou de sa **culture**. En classe de 1^{ère}, un enseignement d'économie, droit et environnement du spectacle vivant permet aux élèves de **découvrir les réalités du monde professionnel** auquel ils aspirent. En complément de ces spécialités, les enseignements généraux de tronc commun garantissent **une formation générale solide et équilibrée** permettant d'envisager sereinement un large spectre d'études post baccalauréat.

QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

De la seconde à la terminale, des **aménagements d'emploi du temps** permettent aux élèves suivant cette filière de concilier formation scolaire et formation artistique dans de bonnes conditions. Ces aménagements favorisent ainsi un **travail technique et artistique soutenu**, que ce soit dans le cadre des enseignements spécifiques à cette filière ou bien dans celui de compléments de formation suivis au conservatoire.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Les cours de musique ou de chant sont dispensés par **une équipe pédagogique associant professeurs du lycée et du conservatoire**. A partir de la classe de 1^{ère}, les enseignements de spécialité associent les travaux techniques, les situations de pratique individuelle et collective, l'analyse musicale, l'histoire de l'art étudié en lien avec les autres arts, les démarches de création, d'improvisation, de composition. L'ensemble est réuni par des **champs de questionnement transversaux** engageant les élèves dans **des projets communs mêlant les différents domaines artistiques**.

L'INTERNAT

Les élèves peuvent être accueillis au Lycée Alexandre Ribot comme internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat permet l'hébergement et la restauration (matin, midi et soir) du lundi matin au vendredi après la fin des cours. Les élèves de la filière S2TMD sont prioritaires afin de faciliter la pratique artistique notamment au Conservatoire (internat d'excellence labellisé résidence thématique Médicis).

COMMENT CANDIDATER ?

Les parents des élèves de 3^{ème} remplissent **une fiche de candidature** disponible au secrétariat du Lycée ou des collèges de scolarité ainsi qu'au Conservatoire de Saint-Omer. Celle-ci est également téléchargeable sur le site internet du Lycée. Elle est **à retourner, complétée**, selon le calendrier défini sur cette fiche. Les parents sont également invités à prendre contact avec le secrétariat pédagogique du Lycée Alexandre Ribot et à venir lors de ses portes ouvertes (samedi 17 février 2024).

Les élèves sont ensuite invités à un **test d'admission** qui leur permet d'exprimer aussi bien **leur motivation** que **leurs talents artistiques**. Celui-ci comprend une courte **interprétation instrumentale ou vocale** ainsi qu'un **entretien individuel** avec les membres de l'équipe pédagogique - Lycée et Conservatoire. Lors de cet entretien, les candidats exposent au jury leur projet de formation et d'orientation.

	Classe de seconde	Filière S2TMD	
	Option Culture et Pratique artistique	Classe de Première Rentrée 2025	Classe de Terminale Rentrée 2026
Mathématiques	4h00	3h00	
Français Philosophie	4h00	3h00 de français	2h00 de philosophie
Langues Vivantes	5h30	4h00	
Histoire - Géographie	3h00	1h30	
Éducation physique et sportive	2h00	2h00	
Enseignement moral et civique	30min (18h à l'année)	30min (18h à l'année)	
Physique - Chimie	1h30		
Sciences et vie de la terre	1h30		
Sciences économiques et sociales	1h30		
Sciences numériques et technologique	1h30		
Économie, droit et environnement du spectacle vivant		3h00	
Enseignement de pratique artistique (théâtre, musique, danse)	6h00	5h30	7h
Culture et sciences du Théâtre, de la Musique ou de la Danse		5h30	7h